

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2008

Président : Monsieur Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Pascale ODIN

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Danielle DURAND - Geneviève PLAT - Pascale GAY - Evelyne VEROT - Pascale ODIN

Mrs Bernard TISSOT - Michel BADOT - Jean Claude FEVRE - Claude MULLIERE - Jean Patrick BROUX

Absents : Excusés: Mr Vincent NICOT pouvoir Mme Pascale ODIN

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

### PROGRAMME INVESTISSEMENT 2009 :

Monsieur le Maire présente au Conseil le programme d'investissement prévisionnel pour l'exercice 2009. Après avoir rappelé les actions reportées de l'année 2008, il expose les projets susceptibles d'être étudiés pour 2009.

Il informe que ces différentes propositions peuvent être complétées par d'autres suggestions. Le Conseil conduira sa réflexion pour une prochaine réunion budgétaire.

### DESIGNATION D'UN ARCHITECTE :

Mr le Maire présente au conseil les dossiers relatifs au projet de réfection de l'appartement situé au dessus des écoles et de l'aménagement du centre bourg, ainsi que les propositions des architectes intéressés par ces travaux.

Le cabinet ARCAD'26 est retenu ; Mr le Maire fait passer les deux plans préparés par ce cabinet pour la rénovation de l'appartement et le devis estimatif des travaux.

Une étude est en cours pour le conventionnement du logement et les règles applicables dans ce cadre, le Conseil décidera au vu des éléments obtenus.

### EXPLOITATION DE LA PARCELLE ZE 47 : DESIGNATION D'UN NOUVEAU LOCATAIRE

Mr le Maire informe l'assemblée d'un courrier de Mme Josiane REMANDET faisant part de son souhait de résilier le bail de location de la parcelle ZE 47 située aux Longeilles, à compter du 11 novembre 2008.

Par ailleurs, il précise que Mr Vincent NICOT, exploitant des parcelles voisines, est intéressé par cette location.

Le Conseil décide la rédaction d'un nouveau bail avec Mr NICOT à dater du 11 novembre 2008, la superficie de la parcelle concernée étant de 1 ha 47 a 91 ca.

### REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES :

Sur proposition du Maire, le Conseil décide de réviser les tarifs des salles communales avec effet au 1er janvier 2009 :

- Salle polyvalente :

Arrhes réservation : 80 €

Habitants commune ou résidence secondaire :

\* Week-end avec repas : 160 € + forfait vaisselle 15 € + forfait chauffage 50 € (entre le 1er Octobre et 30 Avril)

\* Sans repas : 100 € + forfait chauffage 50 € (entre le 1er Octobre et 30 Avril).

Traiteur commune : 240 € + forfait vaisselle 15€ + forfait chauffage 50€ (entre le 1er octobre et 30 avril)

Habitants hors Commune :

\* Week-end avec repas : 240 € + forfait vaisselle 15 € + forfait chauffage 50 € (entre le 1er octobre et 30 avril)

Traiteur hors commune : 350 € + forfait vaisselle 15 € + forfait chauffage 50 € (entre le 1er octobre et 30 avril)

- Structure d'accueil : Arrhes réservation : 70 €

Habitants commune ou résidence secondaire : Apéritif midi ou soir : 100 € - Week-end : 140 €

Habitants hors commune : Week-end : 180 €

Traiteur commune : 180 € - Traiteur hors commune : 250 €

Associations locales : 1ère manifestation gratuite pour les deux salles – 60 € à compter de la 2ème manifestation.

- Salle du temps libre : 50 € la journée pour les habitants - Gratuité pour les associations et entreprises locales.

Une caution de 150 € est demandée pour toute réservation de la salle polyvalente ou de la structure d'accueil.

#### SUBVENTION CIA :

Mr le Maire rappelle au Conseil la décision de participer aux dépenses de la fête du troquis en partenariat avec le CIA.

Après présentation du bilan et sur proposition du Maire, le Conseil fixe le montant de la subvention afférente à ces frais à 850 €.

#### SUBVENTION CIFA AUXERRE :

Mr le Maire informe le Conseil d'une demande présentée par le CIFA D'AUXERRE relative à une subvention de fonctionnement au titre de la fréquentation de l'école par une jeune fille de notre commune.

Le Conseil alloue une subvention de 50 €.

#### VENTE D'UN CHEMIN RURAL :

Mr le Maire rappelle la délibération du 24 octobre 2008 relative à la vente d'une partie d'un chemin rural à Mr Gil DESCHAMPS.

Après le passage d'un géomètre, la surface vendue sera de 350 m<sup>2</sup>, le conseil prend note et une nouvelle délibération sera rédigée avec ces précisions.

#### DIVERS :

Maryse PETIT :

- fait part d'une réunion organisée par la DDE sur la réforme de l'urbanisme et les taxes s'y rapportant ainsi que les procédures pour les instaurer.

- rend compte d'un contrôle URSSAF effectué début novembre avec son rapport.

- fait le bilan d'une réunion de cantine demandée par les parents d'élèves, sur 68 familles, 4 seulement ont assisté et n'ont pas signalé de problème particulier. Elles ont évoqué l'ampleur du bruit au réfectoire, la commune connaît bien cette situation et étudiera les solutions pour améliorer l'acoustique avec un agrandissement de la cantine dans l'ancien local bibliothèque.

Compte tenu du peu d'intérêt manifesté par les parents d'élèves, il n'y aura pas d'autres réunions programmées, les familles désirant faire connaître leurs observations et réclamations sont invitées à se rendre aux permanences de Mr le Maire ou de Mme Maryse PETIT en Mairie.

Josiane DUMONT :

- fait le point sur le conseil d'école du 6 novembre et précise le nombre d'élèves par classe.
- informe que des devis sont attendus pour le remplacement du mobilier d'une classe en 2009.
- indique les dates de distribution des colis de NOËL destinés aux aînés de plus de 70 ans et la date du repas municipal fixé au 31 janvier 2009.
- présente le bilan de la fête du Troquis

Bernard TISSOT :

- rend compte de la vente de bois et signale qu'il reste 6 lots disponibles.
- informe de l'élaboration du bulletin municipal et du travail apporté à Cyber-Communes.

Claudette TISSOT donne quelques informations sur le fleurissement de la commune, notamment les conseils que le jury du comité a bien voulu prodiguer lors de son passage.